

L'an deux mil vingt cinq, et le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

RIMBOD-VORZET Alain, CAZAUX Christiane, RENGEAR Corinne, ROCH Florence, MEREAUX James, LACATON Michel, FOURQUET Patrick, CANO Pierre

Procurations :**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

JAUREGUY Céline (procuration), WEBER Nathalie (procuration), LACOSTE Franck (procuration)

Date de la convocation
03 avril 2025

Date d'affichage
03 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
RIMBOD-VORZET Alain

10 avril 2025
et publication du
10 avril 2025

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Pierre CANO,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 1 223,22

Recettes : 1 223,22

Fonctionnement

Dépenses : 115 861,61

Recettes : 115 861,61

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 223,22 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 223,22 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 115 861,61 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 115 861,61 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BECCAS

le(s) secrétaire(s) de séance

Maire CANO Pierre

